

- Parce que vous souhaitez valider un projet,
- Parce que vous n'avez pas encore réuni les conditions nécessaires à votre démarrage,
- Parce que vous vous reconvertissez professionnellement,

...TESTEZ GRANDEUR NATURE VOTRE PROJET AGRICOLE.

A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

Aux porteurs de projets qui souhaitent en priorité **s'installer en agriculture biologique en Bourgogne**, mais qui ressentent le besoin avant :

- de mesurer concrètement la faisabilité technique et économique de leur projet,
- de mûrir leur projet professionnel,
- de vérifier l'adéquation entre leur projet de vie et leur projet professionnel,
- de bénéficier d'un accompagnement humain, technique, comptable, ...
- de vérifier leurs capacités à gérer et développer une ou des productions agricoles,
- de conforter des compétences et savoir-faire.

LE LIEU TEST AGRICOLE EN BOURGOGNE :

Des outils en amont pour des installations agricoles progressives et durables.

3 ÉTAPES pour bien démarrer votre projet agricole

1 - Le pré-test

- **DES ENTRETIENS** pour évaluer ensemble votre situation personnelle, votre projet et l'intérêt de le tester en couveuse d'entreprise.
- **DES FORMATIONS** personnalisées le cas échéant.
- **UN STAGE** de 2 semaines à 6 mois dans une exploitation pour conforter ses compétences et sa motivation.
- **UN DOSSIER D'ADMISSION** pour rentrer en couveuse.

2. Le test en couveuse

- **Vous produisez sur un lieu test** : un terrain et du matériel professionnel sont mis à votre disposition ou vous utilisez votre propre terrain et/ou votre propre matériel professionnel.
- **Vous commercialisez** et bénéficiez d'un N°SIRET, d'une assurance, d'un compte bancaire, d'un service de comptabilité.
- **Vous êtes accompagné(e)** individuellement et collectivement :
 - sur le développement commercial et la gestion de votre entreprise,
 - sur votre pratique et l'adéquation entre votre projet de vie et votre projet professionnel.
- **Vous rejoignez des réseaux existants** : agriculteurs, partenaires, entrepreneurs ...

3. La création de votre entreprise

Vous vous installez en étant accompagné(e) par les organismes d'aide à l'installation, ou vous réorientez votre projet professionnel.

Les lieux test agricoles pour apprendre à entreprendre

Vous démarrez progressivement une activité de production agricole sur un terrain mis à disposition (par une collectivité, un agriculteur, une association, vous-même...) dans le cadre juridique, fiscal et comptable de la couveuse Potentiel, pour une période de 1 à 3 ans.

Vous êtes accompagné(e) et vous conservez votre statut et vos droits antérieurs (salaire, allocations chômage, minima social...)

Ce test vous permet de **vérifier la faisabilité et la viabilité de votre projet d'installation.**

QUEL STATUT ?

En couveuse, vous signez un CAPE - Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise - avec Potentiel, couveuse d'entreprises et exploitation agricole. Vous bénéficiez d'une couverture sociale et d'une protection en cas d'accident du travail.

Le CAPE est compatible avec un travail salarié à temps partiel.

Il n'y a pas création effective de votre entreprise agricole mais une mise en situation réelle dans une structure immatriculée qui « héberge » votre projet sur un temps donné.

QUEL COÛT ?

L'accompagnement et les ateliers collectifs sont **gratuits**, financés par des fonds publics. Vous contribuez uniquement :

- aux **frais de gestion** de votre activité (banque, comptabilité, assurance) : 5% de votre Chiffre d'Affaires
- à la **mise à disposition du matériel** agricole (assurance et entretien) selon un forfait déterminer annuellement
- aux **frais d'adhésion** du réseau.



QUELS ACCOMPAGNATEURS ?

- **des agriculteurs** : tuteurs et agriculteurs de proximité, ils vous accompagnent au quotidien dans votre projet et le territoire,
- **la couveuse d'entreprises POTENTIEL**, sur les aspects de gestion, d'organisation, de développement commercial,
- **les organismes de formation et d'aide à l'installation agricole** pour vous appuyer dans le perfectionnement des gestes techniques et vous proposer des formations (Bio Bourgogne : association de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne lié à la CGAB, les Chambres d'Agricultures, les Établissements d'enseignements agricoles de Bourgogne...).

TÉMOIGNAGE DE BORIS ET GAËLLE (31 ANS)

« Nous nous sommes testés en maraîchage pendant 3 ans sur un lieu test, mis à disposition par un couple de retraités agricoles, situé en périphérie de Chalon-sur-Saône.

Semeurs du possible nous a fourni du matériel pour pouvoir démarrer notre activité (motoculteurs, système d'irrigation...).

Le réseau de l'association et nos tuteurs nous ont apporté des conseils techniques et nous ont soutenu dans nos démarches. C'est difficile physiquement et financièrement, mais on aime ce qu'on fait. C'est pour cela que l'on a décidé de s'installer ».



Pour en savoir plus, contactez-nous !

Association SEMEURS DU POSSIBLE

Saint Laurent - 71250 CHÂTEAU

06 48 67 03 80

semeursdupossible@gmail.com

reneta.fr/_Semeurs-du-Possible_

Contributeurs
et Financeurs



Membres de l'Association



+

Les agriculteurs
tuteurs

Les agriculteurs
de proximités

Les porteurs
de projets



© Grand Chalon - Julien Piffaut

Création Studio Graphique Improv'iste - Crédit Photo Shutterstock

TESTEZ GRANDEUR NATURE VOTRE PROJET AGRICOLE en Bourgogne

Autres membres de l'association : Jardins de cognac, GAB 21, GABY, CERD, EZAT de Mézilles, Jardins du Coeur, Lycée horticole de Tournus, Pays de la Bresse Bourguignonne, Pays Autunois- Morvan, Syndicat mixte du Parc régional du Morvan, Fondation RTE, Le Mouton zébré, Lycée agricole de Charolles, CAPEN 71...

Semeurs du Possible est membre de RENETA :
Réseau National des Espaces Tests Agricoles



Semeurs
du possible
Réseau bourguignon des lieux tests agricoles